

PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Groupement Agro-Forestier Lotbinière-Mégantic Inc. 2622 rue St-Pierre,
Sainte-Agathe de Lotbinière, Québec, G0S 2A0. 418-599-2828



Le Groupement
Agro-Forestier
Lotbinière-Mégantic Inc.

NOM DU PROPRIÉTAIRE (TITRE DE PROPRIÉTÉ) [REDACTED]		LE(S) PROPRIÉTAIRE(S)	
ADRESSE (POUR ENVOI DE CORRESPONDANCE) [REDACTED]		NO D'ACTIONNAIRE 0588	DATE DE NAISSANCE
CODE		LANGUE DE CORRESPONDANCE Français ☒ Anglais ☐	
AUTRE PROPRIÉTAIRE		EMAIL	NEQ
REPRÉSENTANT [REDACTED]		TÉLÉPHONE(S) RÉS : [REDACTED] 4 CEL :	
		Propriétaire d'une forêt privée d'au moins 800 hectares d'un seul tenant : Oui ☐ Non ☒	

NO PRODUCTEUR FORESTIER :	GAGN38348213
NO DU PLAN D'AMÉNAGEMENT :	1231404211113
BLOC :	01
Entretien des lignes de lots. Augmenter le potentiel ligneux de son boisé en y pratiquant des travaux d'aménagement forestiers. Pour les plantations, les essences sont choisies en fonction des caractéristiques du milieu (texture du sol et drainage) et des disponibilités.	
Plan préparé par: Gino Payet	

LOCALISATION DES LOTS

MRC : APPALACHES

MUNICIPALITÉ (code) : IRLANDE

31040

DATE D'EXPIRATION DU PAF	RÉGION ADMINISTRATIVE / UNITÉ D'AMÉNAGEMENT / AGENCE	ÉTAT	UNITÉ ÉVALUATION	UNITÉ CADASTRALE (code)	RANG (code)	LOT	SUPERFICIE FORESTIÈRE	SUPERFICIE TOTALE
2031-11-10	12 / 314 / 121	R	2203-50-6617	IRELAND 1104	UN 01	6234554	38.3 Ha	39.4 Ha
TOTAL							38.3 Ha	39.4 Ha

ÉTAT : A = AJOUT M = MODIFICATION R = RENOUVELLEMENT T = TRANSFERT AN = ANNULER

LA PROPRIÉTÉ	
Municipalité (code) : 31040 IRLANDE	Numéro de producteur : GAGN39348213
Unité cadastrale (code) : 1104 IRELAND	Plan d'aménagement : 1231404211113
Rang (code) : 01 UN	Bloc : 01
Lot (s) : 6234554,	

Déclaration de l'ingénieur forestier

Convention d'aménagement forestier avec un organisme de gestion en commun

Je déclare que les lots ou parties de lot du présent plan d'aménagement forestier sont sous convention d'aménagement forestier avec un organisme de gestion en commun (groupement forestier, société sylvicole, etc.)

Oui ☒ Non ☐ Nom de l'ingénieur forestier : Steen Bourgeois
Signature : [Signature]
Date : 12/11/2021

No permis : 2020-06

Déclaration de reconnaissance du producteur forestier et consentement à l'utilisation des renseignements personnels du propriétaire

Déclaration de reconnaissance :

- ☒ Je consens à ce que les renseignements fournis sur ce document soient utilisés par le mandataire du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs aux fins d'analyse de ma demande d'enregistrement des superficies à vocation forestière et de délivrance d'un certificat de producteur forestier ainsi que pour toutes les communications nécessaires au suivi de mon dossier.
- ☒ Je consens à fournir au mandataire du Ministère tout document essentiel à l'analyse de mon dossier pour l'enregistrement de mes superficies à vocation forestière et à ma reconnaissance en tant que producteur forestier.
- ☒ Je consens à joindre au présent document une copie des comptes de taxes municipales se rapportant aux superficies à enregistrer. Par ailleurs, je joins à ma demande un chèque fait à l'ordre du Bureau d'enregistrement acquittant les droits d'enregistrement.
- ☐ À titre de propriétaire d'une forêt privée d'au moins 800 hectares d'un seul tenant, j'atteste être membre en règle d'un organisme de protection contre le feu.

Consentement à l'utilisation des renseignements personnels :

- ☒ Je consens à ce que les renseignements fournis sur ce document soient transmis à l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées concernée ainsi qu'aux personnes mandatées par celle-ci ou par le Ministère pour élaborer ou mettre en oeuvre les différents programmes destinés aux producteurs forestiers reconnus. À défaut de consentir, je suis conscient que l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées concernée ne pourra traiter ma demande tant que je n'aurai pas donné une autorisation écrite à cet effet.
- ☒ Je consens à ce que le Syndicat ou l'Office de producteurs de bois ou l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées responsable de mon dossier utilise les renseignements personnels concernant mon nom et mon adresse pour me proposer divers produits liés au transfert de connaissances (notion qui englobe l'information et la formation) en regard de la protection et de la mise en valeur des forêts privées.
- ☒ Je consens à ce que le Bureau d'enregistrement communique directement avec mon conseiller forestier, dans le cas où une information est manquante ou une précision est nécessaire.

Vous pouvez en tout temps modifier ces choix en remplissant le formulaire "Renseignement personnels" et en le faisant parvenir au Bureau d'enregistrement responsable de votre dossier. Vous pouvez également vous procurer ce formulaire auprès des bureaux d'enregistrement ou sur le site Internet du Ministère.

Signature du propriétaire : [Signature]

Date : 8 décembre 2021

Section réservée au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou aux personnes mandatées par celui-ci

- ☐ J'atteste que le requérant est reconnu producteur forestier conformément à l'article 130 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.

Commentaires :

Date de reconnaissance : _____

Responsable de l'analyse : _____

Signature _____

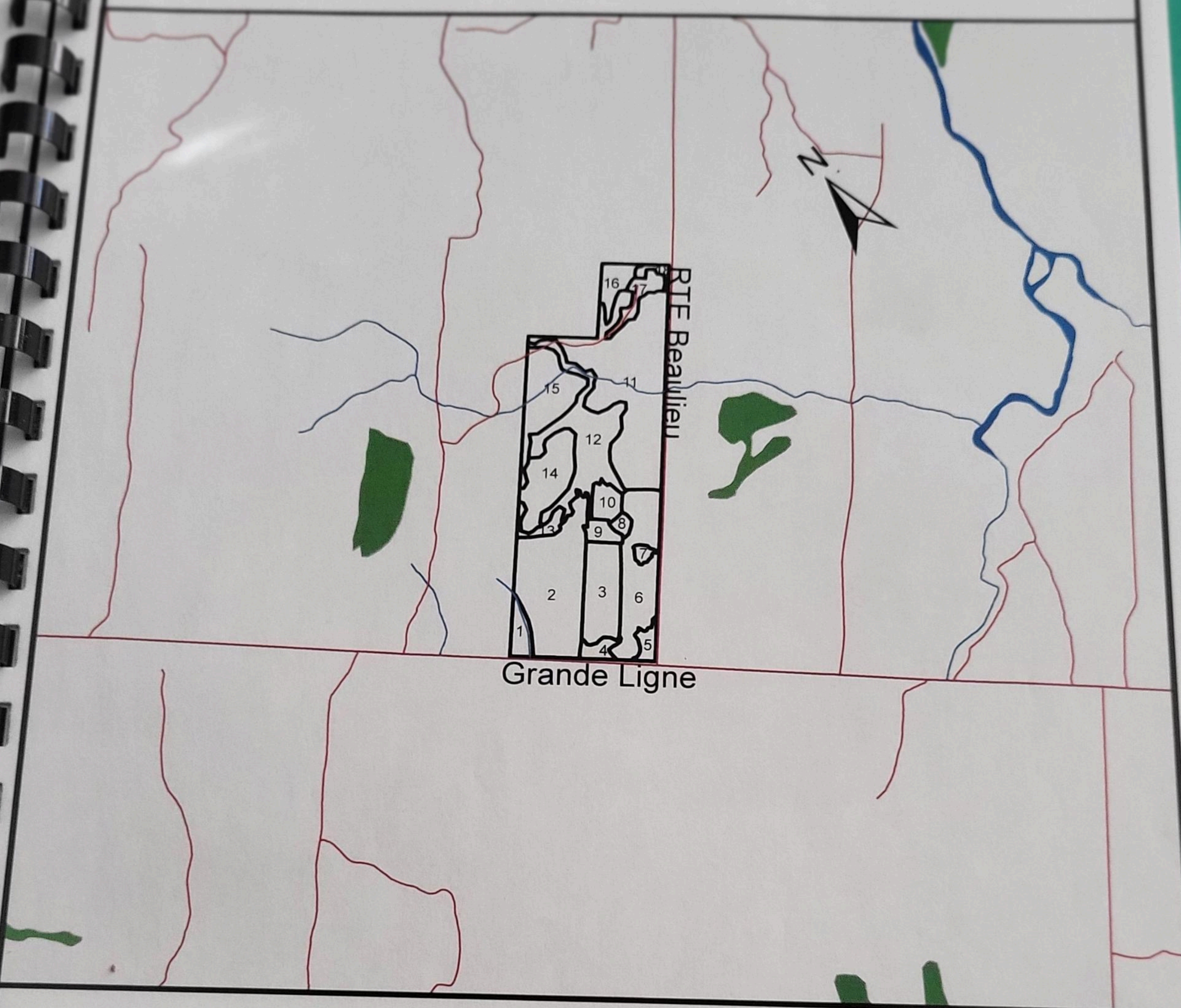
Date : _____

Description de la forêt / cartographie

No. de producteur forestier: _____

Propriété no. : _____

Carte forestière



L'identification des zones de marécages arborescents provient des cartes développées par Canard Illimité Canada. Cette cartographie sert donc de repère pour vérifier s'il y a une présence potentielle de milieux humides et elle ne peut servir de délimitation officielle et légale pour une autorisation ministérielle ou municipale. Dans tous les cas, il faut consulter votre MRC ou municipalité et solliciter l'expertise de professionnels en environnement pour valider la présence de milieux humides.

Zone sensible

Affectation du territoire

☐ Urbain ☐ Agricole ☐ Forestière ☒ Agro-Forestière

Zone à protéger

☒ Lac ☒ Cours d'eau ☒ Ravage ☒ Milieux Humides

Contraintes naturelles

_____ ☒ Aucune

Numéro de la photo
aérienne: Q04 121 #44

Numéro de la carte
forestière: 21 L/04 S-E

Échelle 1/15 000

Description de la forêt / cartographie

No. de producteur forestier: _____

Propriété no. : _____

Carte forestière



L'identification des zones de marécages arborescents provient des cartes développées par Canard Illimité Canada. Cette cartographie sert donc de repère pour vérifier s'il y a une présence potentielle de milieux humides et elle ne peut servir de délimitation officielle et légale pour une autorisation ministérielle ou municipale.

Dans tous les cas, il faut consulter votre MRC ou municipalité et solliciter l'expertise de professionnels en environnement pour valider la présence de milieux humides.

Zone sensible

Affectation du territoire

☐ Urbain ☐ Agricole ☐ Forestière ☒ Agro-Forestière

Zone à protéger

☒ Lac ☒ Cours d'eau ☒ Ravage ☒ Milieux Humides

Contraintes naturelles

_____ ☒ Aucune

Numéro de la photo
aérienne: Q04 121 #44

Numéro de la carte
forestière: 21 L/04 S-E

Échelle 1/15 000

DESCRIPTION DES TRAVAUX PAR PEUPLEMENT

No. du producteur forestier: [REDACTED] Propriété no.: 01

No.peup	Type de peuplement	Travaux
---------	--------------------	---------

001 Plantation

- SECTEUR ENVAHI PAR LES BOULEAUX ET LES SAULES

002 Plantation

- ÉCLAIRCIE FAIT DE 2016 À 2020

003 Plantation

- TRES DENSE PLANTÉ TROP PROCHE

010 Plantation

- ÉCLAIRCIE EN 2021

011 Résineux

- ÉCLAIRCIE FAIT PAR LE PROPRIÉTAIRE
- PRESENCE DE TUBULURE DANS CERTAINS SECTEURS
- Une partie de la superficie à traiter est difficilement réalisable puisqu'un cours d'eau doit-être traversé pour accéder au peuplement.

015 Pessiere

- PRESENCE DE REGENERATION EN SAPINS ET EN ERABLES À SUCRE
- Une partie de la superficie à traiter est difficilement réalisable puisqu'un cours d'eau doit-être traversé pour accéder au peuplement.

4-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

No. du producteur forestier: [REDACTED]

Propriété no. 01

No. peup.	Type de peuplement	Essences principales	Superf. approx. (ha)	Densité **	Hauteur (m)	Âge (ans)
011	Résineux	SAB/EPB/BOP/THO/	10.0	B\	16	50
012	Erabliere	ERS/ / / / /	4.5	A\	11	30
013	Mélangé	ERS/ERR/CET/EPB/	0.5	B\	14	30
014	Erabliere	ERS/ / / / /	2.7	B\	2 A 20	10 A 120
015	Pessiere	EPB/SAB/ERS/ / /	3.2	B\	17	50
016	Erabliere	ERS/HEG/BOJ/ / /	1.0	B\	1 A 20	10 A 120
017	Erabliere	ERS/ / / / /	0.9	A\	14	40
018	AUTRE terrain + cabane à sucre	/ / / / /	0.3	\		

Source:

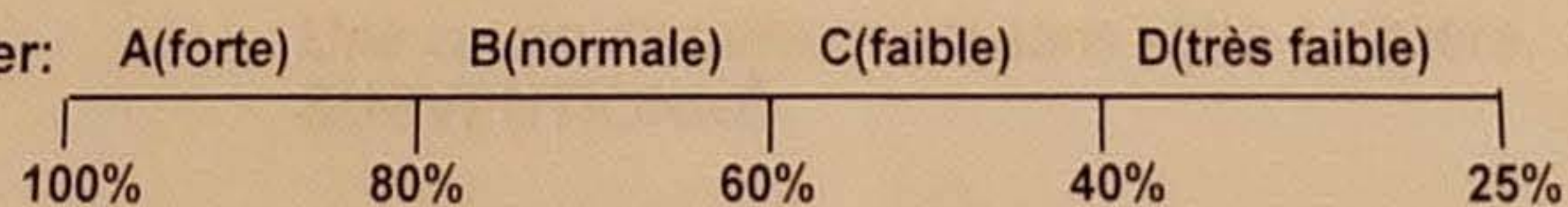
☒ photographie aérienne

☐ carte forestière régionale

☒ vérification sur le terrain

☐ inventaire forestier

Classes de densité du couvert forestier:



Équivalences des mesures:

Hauteur: 1 mètre (m) = 3.28 pieds (pi)
 Superficie: 1 hectare (ha) = 2.47 acres (ac) = 2.92 arpents carrés
 Volume: 1 m³ app. = 0.28 cordes 4' (cd)
 1 m³ app./ha = 0.11 cd/ac

4-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

No. du producteur forestier [REDACTED] Propriété no. 01

No. peup.	Type de peuplement	Essences principales	Superf. approx. (ha)	Densité **	Hauteur (m)	Âge (ans)
001	Plantation EPA-EPB	EPR/EPB/SAL/BOG/	0.7	C\	11	30
002	Plantation 1993 EPO, EPB, EPR	EPO/EPB/EPR/ / /	6.1	B\	14	30
003	Plantation EPO	EPO/EPB/ / / /	2.7	A\	12	20
004	Plantation EPA-EPB	EPR/EPB/BOG/ / /	0.5	C\	5 A 8	30
005	Plantation EPA-EPB	EPR/EPB/BOG/SAL/	0.5	C\	5 A 8	30
006	Plantation	ERR/EPO/EPB/ / /	4.0	A\	10 A 15	20
007	Plantation d'épinette rouge	EPR/SAL/HAR/ / /	0.2	C\	5 A 9	30
008	Eau Petit LAC	/ / / / /	0.3			
009	Friche	/ / / / /	0.5			
010	Plantation	EPR/EPO/ / / /	0.8	B\	11 A 15	30

Source:

☒ photographie aérienne

☐ carte forestière régionale

☒ vérification sur le terrain

☐ inventaire forestier

Classes de densité du couvert forestier: A(forte) B(normale) C(faible) D(très faible)

100% 80% 60% 40% 25%

Équivalences des mesures:

Hauteur: 1 mètre (m) = 3.28 pieds (pi)
 Superficie: 1 hectare (ha) = 2.47 acres (ac) = 2.92 arpents carrés
 Volume: 1 m3 app. = 0.28 cordes 4' (cd)
 1 m3 app./ha = 0.11 cd/ac

5-TRAVAUX FORESTIERS DE MISE EN VALEUR

No. du producteur forestier: [REDACTED] Propriété no.: 01

No.peup	Type de peuplement	Travaux	Superf.	Priorité
001	Plantation	Éclaircie de plantation avec martelage NON SUBVENTIONNÉ	0.3	2C
002	Plantation	Éclaircie de plantation avec martelage NON SUBVENTIONNÉ	6.1	3L
003	Plantation	Première éclaircie commerciale de plantation	2.7	1C
006	Plantation	Première éclaircie commerciale de plantation	4.0	1C
011	Résineux	La coupe totale des tiges d'un peuplement mature avec protection de la régénération présente. NOTE : VÉRIFIER LES REGLEMENTS MUNICIPAUX .	10.0	2C
012	Erabliere	Éclaircie commerciale feuillue avec martelage NON SUBVENTIONNÉ	3.0	3L
013	Mélangé	Coupe d'amélioration du peuplement NON SUBVENTIONNÉ	0.5	2L
014	Erabliere	Une coupe d'amélioration dans votre érablière. NON SUBVENTIONNÉ	2.7	3L

Notes: - Toute prescription sylvicole signée par un ingénieur forestier peut s'ajouter à cette liste de travaux

Priorité : 1- TRES 2- ASSEZ 3- PEU

Temps de réalisation : C : 0 À 5 ANS L : 5 À 10 ANS

5-TRAVAUX FORESTIERS DE MISE EN VALEUR

No. du producteur forestier: [REDACTED] Propriété no.: 01

No peup	Type de peuplement	Travaux	Superf.	Priorité
015	Pessiere	La coupe totale des tiges d'un peuplement mature avec protection de la régénération présente. NOTE : VÉRIFIER LES REGLEMENTS MUNICIPAUX .	3.2	2C
016	Erabliere	Une coupe d'amélioration dans votre érablière. NON SUBVENTIONNÉ	1.0	3L
017	Erabliere	Une coupe d'amélioration dans votre érablière. NON SUBVENTIONNÉ	0.9	3L

Notes: - Toute prescription sylvicole signée par un ingénieur forestier peut s'ajouter à cette liste de travaux

Priorité : 1- TRES 2- ASSEZ 3- PEU

Temps de réalisation : C : 0 À 5 ANS L : 5 À 10 ANS

6-REMARQUES

7-ACCEPTATION ET SIGNATURE

Ce plan d'aménagement forestier couvre la propriété ci-haut identifiée. Une modification à cette propriété aura pour conséquence d'invalider ce plan.

Les travaux inscrits dans ce plan visent la mise en valeur de la propriété. Ils sont indiqués à titre de suggestion et leur réalisation n'est donc pas obligatoire.

Des données supplémentaires pouvant s'avérer nécessaires avant de procéder à la réalisation des travaux, il est recommandé au producteur forestier ou, le cas échéant, à son représentant autorisé :

- de consulter son conseiller forestier et de vérifier la réglementation municipale avant d'entreprendre des travaux;
- de noter les interventions réalisées sur la propriété.

Je reconnais avoir pris connaissance du plan d'aménagement forestier;
Je m'engage à faire une gestion durable de ma propriété par l'application des saines pratiques adaptées à la forêt privée.

<u>[Redacted]</u>	<u>[Redacted]</u>	<u>8 décembre 2021</u>
Nom	Signature du propriétaire ou du représentant autorisé	Date

J'ai élaboré un plan d'aménagement forestier pour la propriété ci-haut mentionnée. appartenant à :

[Redacted]

Ce plan est valide jusqu'à la date suivante : 2031-11-10

Je certifie que ce plan d'aménagement forestier est conforme au règlement no 5 de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière, adopté le 16 avril 2014.

<u>Steven Beaurivage</u>	<u>[Signature]</u>	<u>12/11/2021</u>
Nom	Signature de l'ingénieur forestier	Date

Ce plan d'aménagement forestier a été préparé par : Gino Paquet

PAF : 1231404211113

Conseiller forestier

Groupement forestier de Lotbinière-Mégantic
270, rue St-Pierre
Ste-Agathe de Lotbinière (Qué)
G0S 2A0
Tél:(418)599-2828 Fax:(418)599-2856

SITE WEB : GAFLMI.COM

Courriel : LOTMEG@COOPSTEAGATHE.COM